

16.06.2015 – 10:30 Uhr

Les élèves conducteurs affluent chez Mobility



Lucerne (ots) -

De plus en plus de jeunes optent pour Mobility. Parmi eux, 5'000 élèves conducteurs qui se préparent à passer l'examen du permis de conduire au volant de véhicules de car sharing. Une tendance qui s'accroît à l'ère des ménages sans voiture.

Les courses d'apprentissage avec les parents ou des connaissances, en plus des heures de conduite obligatoires, sont la solution idéale pour se préparer à l'examen du permis de conduire. Pour autant, tous les élèves conducteurs suisses n'ont pas cette possibilité: en effet, une voiture sur deux est équipée d'une boîte automatique et dans les grandes villes, environ la moitié des ménages n'ont pas de voiture privée. Cette lacune, l'entreprise de car sharing Mobility la comble avec mobility4learners. «Depuis l'introduction de cette formule il y a deux ans, nous sommes véritablement submergés de réactions positives et d'inscriptions», se réjouit Patrick Eigenmann, responsable Communication. 5'000 élèves conducteurs se sont déjà inscrits et 1'200 sillonnent actuellement les routes au volant des voitures rouges de la société. Et la tendance s'amplifie.

Une alternative avantageuse par rapport à la voiture privée

L'abonnement mobility4learners est valable six mois et coûte 49 francs. «Ce modeste montant de base permet aux jeunes d'accéder très facilement à l'automobilité. Nous voulons les aider à accumuler des heures de pratique et contribuer ainsi à leur sécurité sur la route», explique Patrick Eigenmann. Le prix de chaque course d'apprentissage dépend de sa durée et du nombre de kilomètres parcourus. Pour une somme de 10 francs, il est possible de conduire pendant une heure et de faire 15 kilomètres.

Quasiment aucun accident

Les prix incluent les assurances responsabilité civile, casco et occupants ainsi qu'une réduction de responsabilité, qui ramène la franchise par sinistre à maximum 1'800 francs. Les accidents sont toutefois rares, parce que les utilisateurs sont très prudents et attentifs au volant.

Pour pouvoir utiliser un véhicule de car sharing, les élèves conducteurs et leur(s) accompagnateur(s) doivent être clients chez Mobility, répondre aux conditions légales et se charger eux-mêmes d'apposer un «L» bleu. Les noms des accompagnateurs doivent être fournis lors de l'inscription à mobility4learners.

Contact:

Patrick Eigenmann, responsable Communication & Médias,
p.eigenmann@mobility.ch

Medieninhalte



De plus en plus d'élèves conducteurs se préparent à passer l'examen du permis de conduire au volant de véhicules de car sharing. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100010161 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Mobility Carsharing Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010161/100774254> abgerufen werden.